

## **Au Conseil intercommunal du SIDERE**

### **Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 2/2026 relatif à une demande de crédit de CHF 170'798.00 pour le remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie à la Route de l'Hôpital à Rolle.**

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance le jeudi 26 février 2026 à 18h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle  
Messieurs Philippe Parmelin, Commune de Bursins  
Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle  
Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)  
Excusé Andreas Meyer, Commune de Féchy

Sont également présents, Mme Maud Bauduret, cheffe de service du SIDERE, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

### **1. Préambule**

Des fuites importantes et récurrentes sont survenues dernièrement sur l'axe d'eau potable et de défense incendie en fonte de Ø 150 mm, situé à la Route de l'Hôpital à Rolle.

Suite à cette situation, le SIDERE a prévu de remplacer le tronçon problématique sur une longueur de 160 m.

### **2. Travaux prévus**

Le projet prévoit la réalisation d'une nouvelle artère en polyéthylène Ø 160 mm sur une longueur totale de 260 m. Les travaux prévus en 2026 ne comprennent qu'un tronçon d'une longueur de 160 m, le solde de 100 m sera réalisé ultérieurement, selon les urgences et les moyens financiers du SIDERE.

Des jeux de vannes ont été prévus aux endroits stratégiques, et toutes les prises privées, situées sur l'artère, seront remplacées par des nouvelles prises.

Deux bornes hydrantes seront également remplacées dans le cadre de ce projet.

La Romande Energie et la Commune de Rolle pourraient potentiellement profiter des travaux du SIDERE pour leurs besoins, mais pour le moment ils n'ont pas encore confirmé leurs intentions. Le projet tel que présenté a donc été chiffré sans participation aux coûts par la Romande Energie ni par la Commune de Rolle.

### **3. Aspect financier**

Le montant total de l'investissement s'élève à CHF 170.798.00 TTC et comprend des travaux de génie civil pour CHF 83'000.00, un montant de CHF 43'000.00 pour l'appareillage sanitaire ainsi que les frais d'étude et administratifs.

Une période d'amortissement de 60 ans est prévue, conformément aux règles de la comptabilité MCH2.

Le CODIR du SIDERE ainsi que la cheffe de service ont informé la CoFin que la situation financière du SIDERE doit être analysée en détail afin de garantir une base financière saine à moyen et long terme. Une étude des finances du SIDERE par une société fiduciaire est en cours.

Avant d'être en possession du résultat de cette étude et des décisions qui en résultent, il faut donc appliquer une certaine prudence pour les dépenses et se limiter aux investissements indispensables.

Malgré cela, la CoFin est de l'avis que les travaux prévus par ce préavis sont justifiés.

#### **4. Conclusions**

La Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, vous demande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis n° 2/2026 du CoDir tel que présenté et de prendre les décisions suivantes :

- d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits.
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 170.798.00 afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 170'798.00 auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante.

Perroy, le 5 mars 2026

#### **Pour la Commission des finances**

Valérie Schlup

Philippe Parmelin

Steve Jaquier

Hans-Peter Brunner (rapporteur)